Rwanda : révélations sur l'attentat qui a été le signal du génocide

Le Nouvel Observateur, 10-01-2012L'attaque de l'avion qui a coÃ»tÃ© la vie au prÃ©sident Habyarimana pourrait ne pas avoir Ã©tÃ© commise par les tutsis.Quand le prÃ©sident rwandais, JuvÃ©nal Habyarimana, dÃ©colle de Tanzanie, le 6 avril 1994, il fait dÃ©jÃ nuit. Du fait de l'heure tardive et de l'insÃ©curitÃ© qui rÃ¨gne dans son pays, son Ã©quipage franÃ§ais a ten de le convaincre d'attendre le lendemain pour repartir. En vain. Le dirigeant hutu est pressÃ© de quitter le sommet de Dar es-Salaam oÃ¹, sous la pression, il a dÃ» promettre d'appliquer enfin l'accord de paix prÃ©voyant le partage du pouvoir avec la rÃ©bellion tutsie. Il doit aussi ramener chez-lui son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira, Ã©galement prÃ©sent Ã la rÃ©union.
A 20 heures 21, le Falcon annonce son approche Ã la tour de contrÃ´le de l'aÃ©roport de Kigali. Il apparaÃ®t tout phare allumÃ© dans le ciel d'encre lorsqu'une balle traÃ§ante file Ã sa rencontre, dÃ©crit une courbe, puis redescend. Une seconde flamme orange part du sol et, cette fois, atteint sa cible. A 20 heures 25, l'avion explose en vol et s'Ã©crase prÃ¨s de la rÃ©sidence prÃ©sidentielle. Le corps dÃ©chiquetÃ© de JuvÃ©nal Habyarimana sera retrouvÃ© dans ses propres jardins, ainsi les dÃ©pouilles des trois FranÃ§ais membres d'Ã©quipage, Jacky HÃ©raud, Jean-Pierre Minaberry et Jean-Michel Perrine.Une thÃ¨se mise Ã malD'oÃ¹ le missile est-il parti ? La question peut paraÃ®tre anecdotique, voire dÃ©passÃ©e, dix-huit ans aprÃ¨s les faits. Elle est pourtant l'une des clÃ©s de l'attentat qui a coÃ»tÃ© la vie au dirigeant hutu et donnÃ© le signal du gÃ©nocide de 800.000 Tutsis. Pour le juge Jean-Louis BruguiÃ¨re, qui a le premier instruit l'affaire, sans jamais se rendre sur place, la roquette a Ã©tÃ© tirÃ©e par des rebelles du Front populaire rwandais, le FPR de Paul KagamÃ©, depuis Masaka, une colline boisÃ©e, situÃ©e Ã quelques 4 km de l'aÃ©roport. Le but ? DÃ©clencher un processus de guerre pour fair tomber le rÃ©gime.Contrairement Ã leur prÃ©dÃ©cesseur, les deux magistrats qui ont repris depuis quatre ans l'instruction, Nathalie Poux et Marc TrÃ©vidic, sont partis du terrain et non de dÃ©clarations recueillies pour l'essentiel auprÃ¨s d'opposants en exil Ã Paul KagamÃ©. Sept experts ont Ã©tÃ© dÃ©pÃªchÃ©s sur place : trois spÃ©cialistes en aÃ©ronautique, gÃ©omÃ¨tres, un balisticien et un acousticien. Leur rapport qui sera remis cet aprÃ¨s-midi aux parties fragilise un peu plus les conclusions du juge BruguiÃ¨re dÃ©jÃ mises Ã mal par la rÃ©tractation de plusieurs tÃ©moins.Selon nos informations, ils ont pu Ã©tablir que l'avion qui volait alors Ã trÃ¨s basse altitude a Ã©tÃ© touchÃ© sur son flanc gauche Ã proximitÃ© du lieu d crash, soit Ã plus de trois kilomÃ¨tres de la "ferme" de Masaka, point de dÃ©part prÃ©sumÃ© du missile. Cela supposerait alors que le tireur a accrochÃ© le Falcon alors qu'il arrivait dans sa direction, puis l'a laissÃ© passer et l'a abattu par derriÃ¨re. Les experts ont Ã©galement Ã©tudiÃ© deux tÃ©moignages anciens, passÃ©s Ã l'Ã©poque inaperÃ§us.Deux tÃ©mo clÃ©sLe premier Ã©mane du dr Pasuch Massimo, un mÃ©decin militaire belge membre de la MINUAR, la mission des Nations unies, qui rÃ©sidait dans un camp des Forces armÃ©es rwandaises (FAR) Ã Kanombe, prÃ¨s de la piste d'atterrissage. L'homme a Ã©tÃ© auditionnÃ© par l'auditorat militaire de Bruxelles quelques mois aprÃ¨s l'attentat. Le 6 avril au soir, il se trouvait dans son living quand il a "entendu un bruit de souffle", puis a aperÃ§u "un Ã©clairage filant orange" et enfin "une boule de feu qui s'Ã©crasait sur la parcelle du PrÃ©sident ".Le second tÃ©moin est un FranÃ§ais, GrÃ©goire de Sain Quentin, lieutenant-colonel des troupes de marines. Assistant militaire auprÃ¨s des FAR, il logeait lui aussi Ã l'intÃ©rieur du camp de Kanombe, dans la derniÃ¨re ligne de maisons. "Vers 20 h 30, j'ai entendu le dÃ©part des coups, puis l'explosion, raconte-t-il sur PV Ã Jean-Louis BruguiÃ¨re, le 8 juin 2000. Puis, j'ai vu une boule de feu dans le ciel ". Cet homme devenu depuis gÃ©nÃ©ral a Ã©tÃ© auditionnÃ© une nouvelle fois par le juge TrÃ©vidic, le 7 dÃ©cembre dernier. Il a confirmÃ© "entendu deux dÃ©parts de coups" qu'il situe Ã 500 ou 1000 mÃ¨tres de sa villa. Et d'ajouter : "C'Ã©tait suffisamment proche pour que je crois qu'on attaquait le camp".L'expert en acoustique a Ã©tudiÃ© avec prÃ©cision la configuration du lieu, la tempÃ©rature, les conditions climatiques, afin de connaÃ®tre les modalitÃ©s de propagation du bruit, ce soir-lÃ . Il apparaÃ®t hautement improbable que les deux militaires aient pu percevoir le souffle de missiles tirÃ©s Ã 3,750 k de lÃ , au lieu dit de la ferme de Masaka. Et surtout, la vitesse de la lumiÃ¨re Ã©tant un million de fois plus rapide que celle du son, les deux hommes auraient dÃ» voir l'avion exploser avant d'entendre les roquettes. Conclusion : les tireurs se trouvaient Ã proximitÃ©, voire Ã l'intÃ©rieur, du camp de Kanombe, tenu par des officiers rwandais pour la plupart hostiles au rÃ¨glement de paix qui imposait la fusion des rebelles et de l'armÃ©e rÃ©guliÃ¨re. Cette autre piste n'a jamais vÃ©ritablement Ã©tÃ© explorÃ©e par le juge BrugiÃ¨re : celle d'un coup d'Etat perpÃ©trÃ© par des extrÃ©mistes hutus dÃ©terminÃ©s Ã empÃªcher l'application du traitÃ© d'Arusha et Ã en finir une bonne fois pour toute avec les Tutsis.Par Christophe Boltanski Attentat de 1994 : le rapport d'expertise ne pointe pas de coupablePar Le Nouvel Observateur avec AFPLes avocats des sept proches de l'actuel prÃ©sident Kagame mis en examen estiment leurs clients blanchis.Le rapport d'expertise judiciaire sur l'attentat de 1994 contre l'avion du prÃ©sident rwandais Habyarimana, prÃ©sentÃ© mardi 10 janvier, oriente l'enquÃªte vers des tirs de missile depuis le camp de Kanombe, alors aux mains de l'armÃ©e, mais ne dÃ©signe pas les auteurs possibles de cette attaque.Kigali juge que ce rapport "rend justice" au Rwanda. Les avocats des sept proches de l'actuel prÃ©sident rwandais Paul Kagame, qui sont mis en examen dans cette affaire, l'ont aussi interprÃ©tÃ© comme une mise hors de cause et demandÃ© aux juges d'instruction chargÃ©s de l'enquÃªte de prononcer un non-lieu en leur faveur.Le rapport "confirme l'hypothÃ¨se d'un dÃ©part de tirs de missiles depuis le camp de Kanombe" et "nos clients qui ont Ã©tÃ© injustement accusÃ©s et poursuivis pendant des annÃ©es se trouvent confortÃ©s dans leurs positions", a assurÃ© Me Bernard Maingain.Des proches de Kagame accusÃ©sL'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du prÃ©sident Habyarimana est considÃ©rÃ© comme le dÃ©clencheur du gÃ©nocide rwandais, qui en cent jours a coÃ»tÃ© la vie Ã 800.000 personnes selon l'ONU.Le gouvernement rwandais soutient depuis 2009 que les tirs sont partis du camp militaire de Kanombe, importante base des Forces armÃ©es rwandaises (FAR, loyalistes), jouxtant l'aÃ©roport et la rÃ©sidence prÃ©sidentielle au sud-est.L'enquÃªte franÃ§aise conduite initialement par le juge Jean-Louis BruguiÃ¨re avait abouti Ã l'inverse au lancement en 2006 de mandats d'arrÃªts contre des proches du prÃ©sident Kagame qui dirigeait en 1994 la rÃ©bellion tutsie du Front patriotique rwandais (FPR).Le juge estimait alors qu'un commando du Front patriotique rwandais (FPR) s'Ã©tait infiltrÃ© depuis le parlement rwandais Ã travers le dispositif des FAR sur la colline de Massaka, qui surplombe l'aÃ©roport Ã l'est de la piste."Un grand nombre de confirmations"Les avocats ayant assistÃ© Ã la prÃ©sentation du rapport ont admis que l'hypothÃ¨se de Massaka n'Ã©tait plus

de mise, les experts ayant abouti Ã un "point de cohÃ©rence" sur un dÃ©part de missiles depuis Kanombe, selon une personne prÃ©sente Ã cette rÃ©union."Ce que dit l'expertise, c'est qu'en l'Ã©tat des constatations, les tirs ne peuvent venir de Massaka, ce qui ne dÃ©signe pas pour autant le camp d'en face", Ã savoir celui d'extrÃ©mistes hutu, a dit de son cÃ´tÃ© Me Jean-Yves Dupeux, avocat de deux enfants du prÃ©sident Habyarimana.L'avocat de sa veuve, Me Philippe Meilhac, s'est montrÃ© aussi prudent sur les conclusions Ã tirer de cette expertise quant Ã l'identitÃ© des tireurs. "Il y a une forme de nouveautÃ© par rapport au lieu de tir prÃ©sumÃ© des missiles qui ont abattu l'avion mais il y a aussi un grand nombre de confirmations", a-t-il affirmÃ©."Un coup d'Etat menÃ© par des extrÃ©mistes hutu et leurs conseillers"Il a pris pour exemple les conclusions sur le modÃ¨le de missiles utilisÃ©. "Il s'agissait de missiles de conception soviÃ©tique qui nÃ©cessitaient, ainsi que nous l'ont dit les experts, une formation technique trÃ¨s prÃ©cise qui n'a jamais Ã©tÃ© assurÃ©e auprÃ¨s d'aucun Ã©lÃ©ment de l'armÃ©erwandaise", a dit Me Meilhac.Pour le gouvernement rwandais, ce rapport d'experts "rend justice" au Rwanda. "Il est clair pour tous dÃ©sormais que l'attentat contre l'avion Ã©tait un coup d'Etat menÃ© par des extrÃ©mistes hutu et leurs conseillers", a commentÃ© dans un communiquÃ© la ministre des Affaires Ã©trangÃ¨res, Louise Mushikiwabo.Le rapport d'expertise rÃ©vÃ©lÃ© mardi avait Ã©tÃ© commandÃ© en avril 2010 par les juges Marc TrÃ©vidic et Nathalie Poux qui se sont rendus au Rwanda avec les experts en septembre 2010 pour essayer de reconstituer les conditions de l'attentat.